



Charte Achats responsables

Juin 2025

Chez SID, nous nous engageons à intégrer des pratiques responsables et durables tout au long de notre chaîne de valeur. En qualité d'acteur majeur du secteur de la diffusion de solutions pour la maintenance, l'hygiène et le nettoyage à destination des professionnels, nous avons un rôle essentiel à jouer dans la réduction de notre empreinte environnementale, le respect des normes sociales et la promotion de pratiques commerciales éthiques. Nous œuvrons au quotidien pour la diffusion raisonnée de solutions visant à garantir la durabilité des infrastructures et des matériels et la protection des Hommes.

Nous partageons avec nos fournisseurs et partenaires nos recommandations en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises. En adhérant à la présente Charte, le fournisseur s'engage à respecter, dans le respect des dispositions contractuelles et des cadres législatifs applicables, l'ensemble des principes qui y sont exposés.

Engagement sociétal :

Le fournisseur s'engage :

- ✓ A se conformer à toutes les réglementations applicables relatives au travail des enfants.
- ✓ A ne pas avoir recours au travail forcé et au mauvais traitement physique de ses salariés.
- ✓ A ne pas exercer de discrimination en matière d'emploi.
- ✓ A respecter la liberté de constituer et d'organiser des syndicats de défense des salariés et à reconnaître le droit de négociation collective.
- ✓ A accorder une rémunération au moins égale aux minimums légaux ou à ceux du secteur concerné, et à s'assurer de l'équité des salaires femmes/hommes.

Engagement environnemental :

Le fournisseur s'engage :

- ✓ A identifier ses impacts environnementaux et à prendre des mesures pour les supprimer ou les réduire.
- ✓ A respecter l'environnement proche de ses installations en limitant toutes les nuisances.
- ✓ A favoriser l'éco-conception des produits.
- ✓ A optimiser les transports et la logistique afin de limiter l'empreinte carbone.
- ✓ Plus globalement, à encourager les principes directeurs de l'économie circulaire.

Engagement éthique :

Le fournisseur s'engage :

- ✓ A respecter la confidentialité des relations commerciales et à ne pas divulguer d'informations concernant SID.
- ✓ A établir des relations commerciales transparentes et équilibrées dans le respect des règles éthiques et professionnelles.
- ✓ A conduire ses activités conformément aux principes d'honnêteté et d'équité et aux règlements applicables en matière de concurrence, de lutte contre la corruption, et de complicité de trafic d'influence ou de favoritisme.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE DIFFUSION



En matière de responsabilité sociétale, environnementale et éthique, quelles actions avez-vous mises en place ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Etes-vous engagés dans une démarche RSE formalisée ?

OUI

NON

Si oui, est-elle reconnue par un label (ISO 26000, Lucie, ECOVADIS, BCORP...) ?

.....

Je soussigné (Nom et Prénom) :

Agissant en qualité de (Fonction dans l'entreprise) :

Représentant la société :

Située (Adresse de l'entreprise) :

Date :

m'engage à respecter les exigences de responsabilité sociétale, environnementale et éthique de la Société Industrielle de Diffusion.

Signature + cachet de l'entreprise

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE DIFFUSION